

**École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène,
Saint-Louis de Saint-Joseph
Séance ordinaire du 10 février 2025
À l'école Sainte-Hélène
À 19 h**

Sont présents:	Groupe représenté
Nancy Boudreault	Représentante de parents / présidente
Roxanne Lemieux	Représentante de parents
Anaïs Berger	Représentante de parents
Sébastien Cloutier-Marenger	Représentant de parents
Amélie Provencher	Représentante de parents
Valérie Dionne	Représentante de parents
Stéphanie Léveillé	Enseignante
Évelyne Gaudet	Enseignante
Mélissa Viel	Enseignante
Caroline Gagnon	Enseignante
Pascale Contreras-Paradis	Professionnelle
Clara Lévesque	Personnel de soutien / secrétaire / trésorière
Véronique Renaud	Directrice
Sophie Mignault	Technicienne en service de garde
Laurence Labelle	Représentante de la communauté
Est absente	
Jessica Lavoie	Représentante de parents et du comité de parents

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

Madame Véronique Renaud souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 10 février 2025

Madame Nancy Boudreault nous fait la lecture et sur la proposition de madame Pascale Contreras-Paradis, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2024

Madame Véronique Renaud l'ayant envoyé plus tôt et que personne ne souhaite de changements, sur la proposition de madame Amélie Provencher, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Suivis au procès-verbal du 2 décembre 2024

Madame Véronique nous fait un court suivi sur l'application discutée hophop pour le service de garde de Saint-Alexandre, un investissement majeur entre 10 000\$ et 20 000\$ pour avoir l'équipement, mais seulement des frais annuels par la suite pour l'école. Les parents n'auraient pas de frais. Cette année les services de garde seront peut-être en déficit, donc le point sera rediscuté dans une prochaine année.

5. Point de la direction d'établissement

5.1. Activités - sorties et demandes de commandite

Madame Véronique Renaud nous fait la lecture des activités pour les trois milieux et sur la proposition de madame Mélissa Viel, elles sont approuvées à l'unanimité.

5.2. Suivi au projet éducatif

Madame Véronique Renaud nous présente les résultats des élèves par niveau des écoles. Elle nous explique la cible sur le bien-être, la sécurité et le respect mutuel, qui présente un enjeu pour Hudon-Ferland comme l'école est grande.

5.3. Grille-matières

Madame Véronique Renaud nous explique rapidement les grilles-matière qui sont les mêmes que l'an dernier (grille sans les ajouts). Sur la proposition d'Anaïs Berger, elles sont adoptées à l'unanimité.

5.4. Projet d'acte d'établissement

Madame Véronique nous indique que rien n'a changé au niveau de nos écoles, de notre acte d'établissement et des ententes avec les municipalités. Sur la proposition de Roxanne Lemieux, le projet est donc adopté à l'unanimité.

5.5. Résolution finale ouverture du service de garde dans la relâche

Madame Véronique Renaud nous explique les résultats du sondage et les inscriptions officielles qui ne mettent pas le service de garde en déficit pour les 3 jours offerts, soit du lundi au mercredi à un tarif de 16.20\$ / jour / enfant.



5.6. Guide des règles du service de garde

Madame Véronique Renaud nous indique que les règles demeurent les mêmes, sauf pour les absences d'aviser le plus rapidement possible et pour les tempêtes tous les élèves réguliers seront mis absent à moins qu'il ne se rende à l'école, les parents qui désirent garder leur enfant pour cette journée, n'auront donc pas de frais à payer. De plus, les enfants n'ont pas de restriction concernant les allergies, ils peuvent donc apporter ce qu'il désire à l'école. Les enfants qui sont allergiques feront donc attention et l'éducatrice portera aussi une attention particulière.

5.7. Budget

Madame Véronique Renaud nous explique rapidement où nous sommes rendus avec les budgets, le 500 = 50% de dépensés au 2 février, le 600 = 55% au 2 février et le 700 est autofinancé donc nous ne voulons pas le dépenser, le 800 (MAO) = 22% de dépensés au 2 février, mais nous ne pouvons plus dépenser jusqu'au 31 mars en attente du CSS.

6. Point du personnel des écoles

6.1. Trésorière

Madame Clara Lévesque nous indique qu'il reste 974\$ dans le compte du conseil d'établissement.

6.2. Personnel enseignant

Mesdames Mélissa Viel, Évelyne Gaudet et Stéphanie Léveillée nous résument la vie dans nos écoles.

6.3. Personnel de soutien

Madame Clara nous indique que les inscriptions vont bien et que nous aurons donc une classe de maternelle à Sainte-Hélène et à Saint-Joseph. Elle nous explique brièvement les travaux effectués dans le local d'anglais de Sainte-Hélène.

6.4. Personnel professionnel

Madame Pascale Contreras-Paradis nous indique que l'athlète Britanie Cauchon viendra faire un tour dans nos 3 écoles pour la semaine de la persévérance scolaire. Le comité des élèves de Saint-Alexandre a organisé de petites attentions pour la semaine des enseignantes et que les ateliers Hors-Piste avancent bien avec madame Chrystelle.

6.5. Responsable service de garde

Madame Sophie Mignault nous indique que le service de garde de Saint-Alexandre et de Saint-Joseph sont en déficit et que nous ne voulons pas reporter ce déficit les autres années (congé maternité).

6.6. O.P.P.

Madame Anaïs nous indique que le marché de Noël a amassé 3 440\$ et qu'il y aura une célébration-école à venir (cinéma). Amélie Provencher nous fait part que Sainte-Hélène a eu un déjeuner toasts en janvier, la vente du poulet BBQ de mai commencera bientôt et que 453\$ ont été amassés avec les chansons sur le perron. Nancy Boudreault nous indique que 714\$ ont été amassés lors du marché de Noël et que les enfants ont eu 3 jours d'activités avant les fêtes, concours, tournoi de ballon chasseur, etc. L'activité de fin d'année sera probablement Zone aventure.

6.7. Comité de parents

6.7.1. Prix de reconnaissance de la FCPQ – implication parentale

Madame Anaïs Berger nous indique que c'est la même chose que l'an passé et que nous devons inscrire 1 parent que nous trouvons qui s'implique dans nos écoles. Elle nous indique aussi qu'elle a discuté avec Karolane et qu'elles sont venues à un consensus de mettre Nancy Boudreault comme gagnante, tous les membres du conseil sont en accord.

6.7.2. Un sondage sur le civisme à l'école à tous les parents d'élèves

Madame Anaïs Berger nous fait part du présent sondage aux parents à remplir par le plus de gens possible.

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Autres sujets

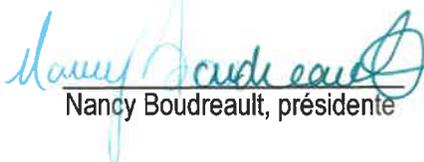
Aucun autre sujet.

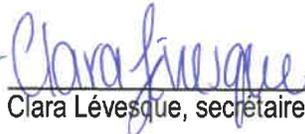
9. Question du public

Aucun public.

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de madame Mélissa Viel, la séance est levée à 20h44.


Nancy Boudreault, présidente


Clara Lévesque, secrétaire

Véronique Renaud, directrice